



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lunel, le 17 novembre 2020 – 10h00

Lancement du Club des actionnaires de BIO-UV !

Bio-UV Group (Euronext Growth® - FR0013345493 - ALTUV), spécialiste des systèmes de traitement et de désinfection de l'eau et des surfaces, est heureux d'annoncer le lancement de son Club des actionnaires.

Gratuit et ouvert à tous, à partir d'une action détenue, ce Club des actionnaires a pour ambition de favoriser une meilleure connaissance de BIO-UV, de son activité et de sa stratégie, et de renforcer les relations entre la société et ses 7 500 actionnaires à travers un dialogue plus direct.

Les membres du Club des actionnaires de BIO-UV pourront :

- Recevoir par email l'information financière de Bio-UV en temps réel : communiqués de presse, lettres aux actionnaires, rapports annuels et semestriels, etc.
- Recevoir par email l'ensemble de la documentation relative aux assemblées générales.
- Rencontrer les dirigeants de la société, à l'occasion de réunions d'informations (assemblée générale annuelle, réunion actionnaires réservées aux membres du Club des actionnaires, etc) destinées à les informer sur l'actualité de la société, ses résultats, ses perspectives de développement.
- Être conviés à des événements privilégiés (visite de site, démonstrations, etc).

Benoît Gillmann, Président - Directeur Général de BIO-UV, déclare : *« Nous attachons une grande importance à l'intégrité, l'honnêteté et la transparence. C'est sur ces fondations que nous avons pu construire des relations fortes et durables avec l'ensemble des acteurs de notre écosystème. Ce Club des actionnaires a pour objectif de renforcer la relation de confiance qui lie la société et les 7 500 actionnaires qui l'ont rejointe depuis son introduction en Bourse, en instaurant une plus grande proximité et en multipliant les occasions d'échange et d'information. Et parce que l'on dit ce que l'on fait et l'on fait ce que l'on dit, nous serons heureux de répondre aux questions des membres du Club des actionnaires à l'occasion d'un **1^{er} webinaire le lundi 7 décembre à 18h00.** »*

Comment devenir membre du Club des actionnaires de BIO-UV ?

L'adhésion au Club des actionnaires est gratuite. Il suffit de posséder une action BIO-UV au porteur ou au nominatif. Les actionnaires remplissant les conditions d'adhésion¹ et souhaitant adhérer au Club, doivent compléter le formulaire d'adhésion et envoyer leur attestation de détentions d'actions BIO-UV, datant de moins d'un mois, sur le site www.bio-uv.com, espace INVESTISSEURS, onglet CLUB ACTIONNAIRES.

Pour toute question, vous pouvez contacter le Club par email à Clubactionnaires@bio-uv.com.

¹ Retrouvez les conditions d'adhésion sur le site de la société

Prochains rendez-vous :

- 1^{er} webinar du club actionnaires de Bio-UV, le 7 décembre 2020, à 18h00.
- Publication du chiffre d'affaires annuel 2020, le 27 janvier 2021, après la clôture des marchés d'Euronext.

À propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau et des surfaces par ultraviolets et depuis septembre 2019, Ozone et AOP.

Les gammes d'équipements développées par le Groupe adressent plusieurs marchés : le terrestre, le maritime et les surfaces.

Coté sur le marché Euronext® Growth à Paris (FR0013345493 - ALTUV), BIO-UV Group est labellisé Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

Contacts

BIO-UV Group
+33 (0)4 99 13 39 11
invest@bio-uv.com

Relations investisseurs
Mathieu Omnes – ACTUS
+33 (0)1 53 67 36 92
momnes@actus.fr

Relations presse
Serena Boni – ACTUS
+33 (0)4 4 72 18 04 92
sboni@actus.fr